



FICHE DÉPARTEMENTALE MOSELLE (57)

Les chiffres clés de la filière forêt-bois de la Moselle

Quelques chiffres clés de la filière forêt-bois :

- Taux de boisement : 31 %
- 10 % de la récolte régionale provient de Moselle
- 11 % des effectifs salariés de la filière forêt-bois régionale
- 1 302 établissements salariés et 5 004 salariés



Forêt / Récolte

31 % de la surface du territoire est couverte par des forêts. La superficie forestière du département s'élève à plus de 195 000 hectares, soit environ 10 % de la surface forestière du Grand Est. La part de forêts publiques en Moselle est de 62 % (dont 24 % qui appartiennent à l'État et 38 % qui appartiennent aux collectivités). 38 % des forêts appartiennent à des propriétaires privés.

Deux grandes essences majeures se distinguent dans ce département, à savoir le hêtre et le chêne rouvre. Ainsi, toutes essences confondues, le volume de bois sur pied représente 42 millions de m³. Ce volume est composé à 76 % de feuillus contre 24 % de résineux.

Pour la période 2019-2023, le solde net des flux forestiers est négatif, signifiant que la production de la forêt est inférieure à la somme des prélèvements et de la mortalité. Cette donnée doit être appréhendée avec précaution. Elle doit tout d'abord être mise au regard des sécheresses successives et du développement de pathogènes ou d'insectes, qui selon le memento de l'IGN en 2024, ont fragilisé les essences. Ainsi, ces phénomènes ont entraîné une hausse de la mortalité et donc des prélèvements¹.

En 2023, la récolte totale de bois dans le département de la Moselle s'élève à 672 000 m³, représentant ainsi 10 % de la récolte totale du Grand Est. En matière de volumes récoltés, la Moselle se positionne au même rang régional que le Bas-Rhin et la Meurthe-et-Moselle.

¹ Une analyse plus détaillée est proposée dans la note explicative du memento 2025

41 % de cette récolte est destinée au bois d'œuvre, 13 % au bois industrie et 46 % au bois énergie mobilisé par les professionnels (hors autoconsommation). La destination des bois des forêts mosellanes peut être expliquée à la fois par des caractéristiques d'un point de vue qualité qui lui sont propres et par le nombre d'entreprises de transformation présentes sur le territoire. Plus spécifiquement, le département de la Moselle recense une part importante de bois mitraillés, de moins bonne qualité. Ceux-ci ne peuvent donc pas être valorisés en bois d'œuvre.

Par ailleurs, en 2023, dans la Moselle, la consommation totale des chaufferies bois s'élève à 29 883 tonnes.

Commerce extérieur

Le département de la Moselle importe davantage de produits bois qu'il n'exporte. En effet, il représente environ 20 % des importations de la région Grand Est contre 4 % seulement pour les exportations. Par ailleurs, ce département représente 48 % des importations de meubles du Grand Est.

Construction bois

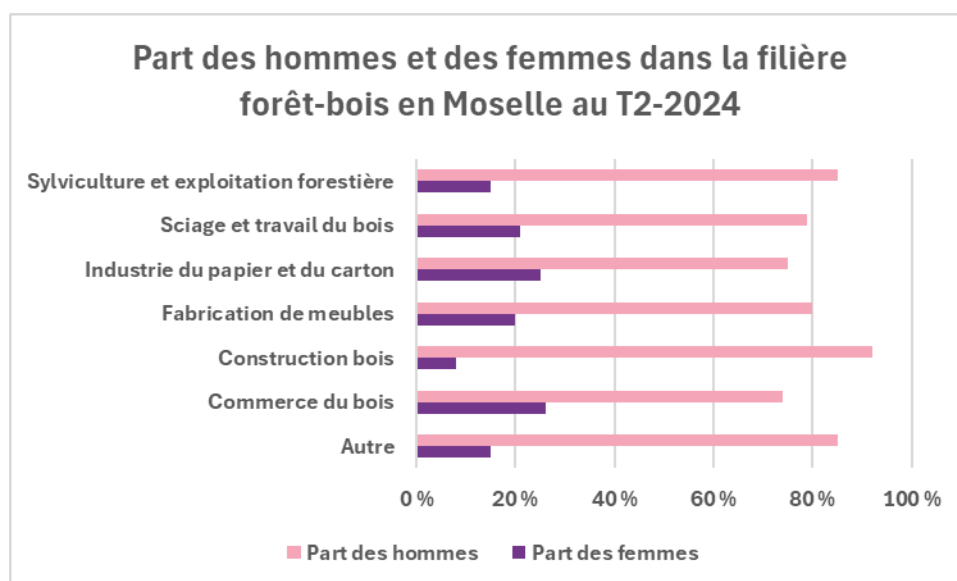
Le dynamisme du département peut également s'apprécier à travers les projets de construction bois. À cet effet, citons l'exemple de trois projets* :

- Construction d'une halle et aménagement d'un parc touristique et de loisirs des Fenottes, d'une surface de 800 m², livrés en 2020 et localisés à Ancy-Dornot <https://www.panoramabois.fr/projets/6278>
- Réalisation d'un groupe scolaire d'une surface de 1 260 m², livré en 2021 et localisé à Anzeling <https://www.panoramabois.fr/projets/6955>
- Restructuration des locaux de l'agence d'eau Rhin-Meuse, d'une surface de 7 494 m², livrés en 2020 et localisés à Rozerieulles <https://www.panoramabois.fr/projets/7692>

** Pour chaque projet, les acteurs du projet (le maître d'ouvrage, les architectes, les entreprises de menuiserie et de charpenterie), a minima, sont cités. Les liens ci-dessus permettent d'identifier ces acteurs, pour chaque projet.*

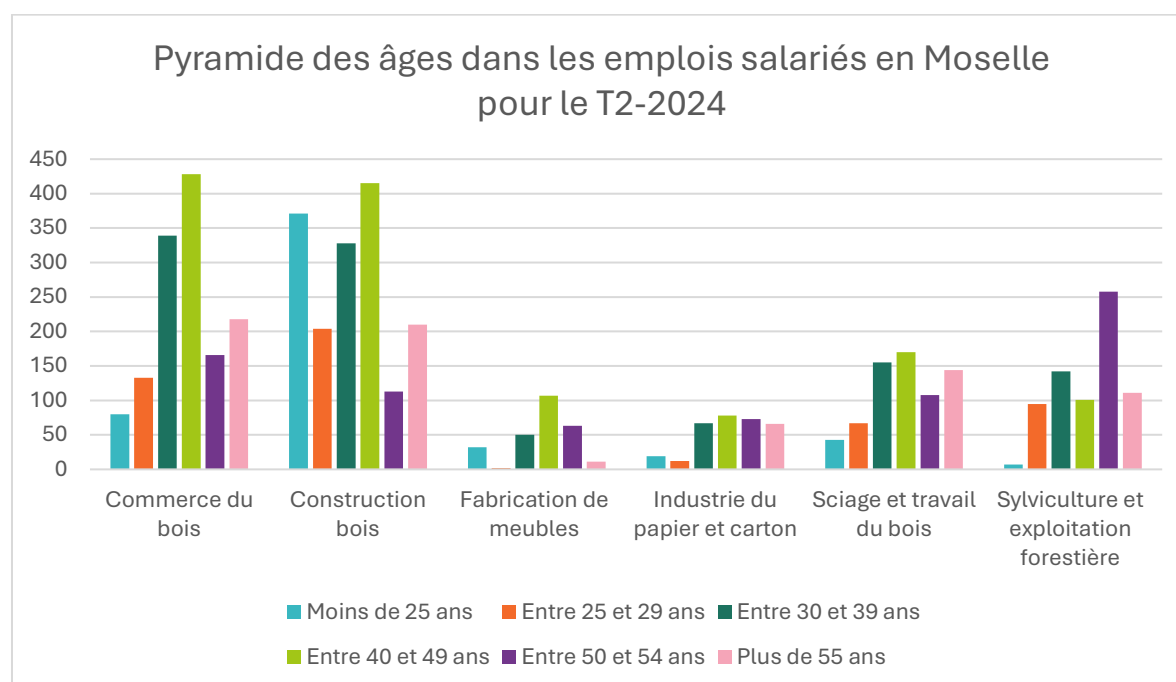
Emploi

La filière forêt-bois mosellane compte environ 1 302 établissements salariés et 5 004 salariés, soit 11 % des effectifs salariés de la filière forêt-bois régionale. Le secteur de la construction bois emploie environ 1 641 salariés, soit 33 % de la main d'œuvre totale de la filière du territoire. En second se positionne le secteur du commerce du bois, qui comptabilise 1 364 salariés, soit 27 % de cette même main d'œuvre.



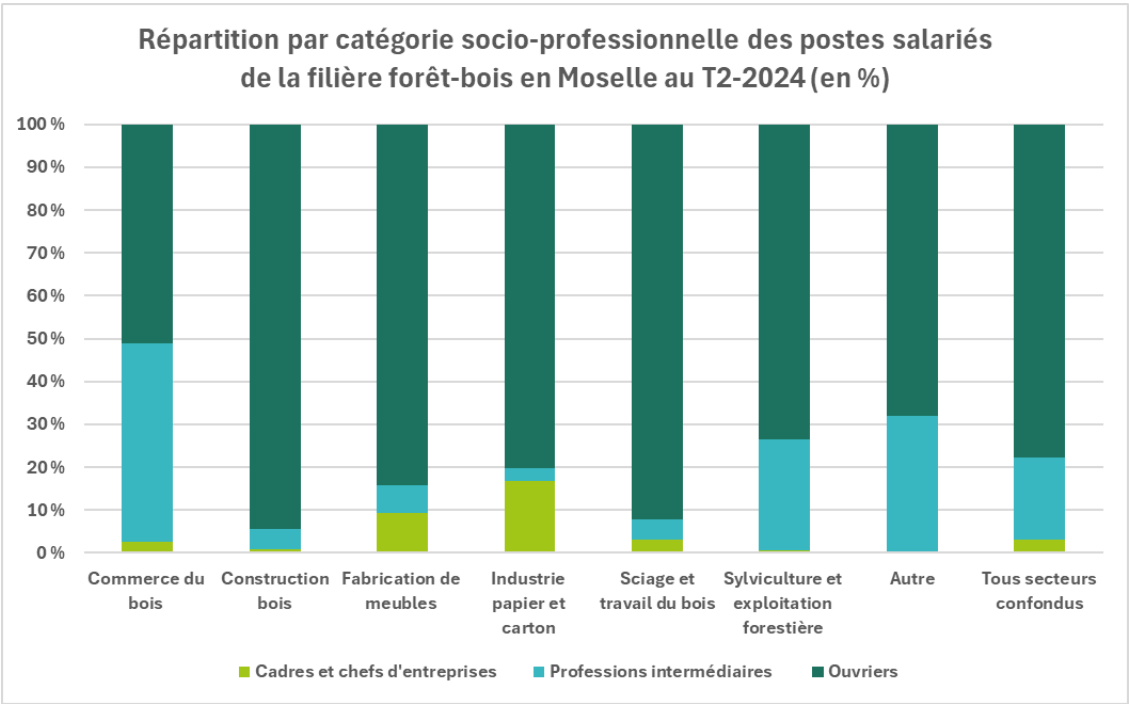
Ces chiffres sont sous-estimés puisqu'ils ne prennent pas en compte les non-salariés. Par ailleurs, le secteur du commerce du bois ainsi que l'industrie du papier et du carton sont les plus féminisés. Respectivement, 26 et 25 % de leurs effectifs salariés sont des femmes. Le secteur de la construction bois dispose, quant à lui, d'un effectif de femmes salariées plutôt réduit (8 %).

En moyenne, la classe d'âge la plus représentée, tous secteurs confondus, est celle des 40-49 ans, suivie des 30-39 ans et enfin des 50-54 ans. La tranche des 50-54 ans est particulièrement représentée dans le secteur de la sylviculture et de l'exploitation forestière et celui de la construction bois. Cela soulève la question de la perte de savoir-faire et du renouvellement des emplois, actuellement occupés par des travailleurs proches de la retraite. Ainsi, le besoin en recrutements devient un enjeu majeur. Cette donnée peut être mise en perspective avec celle du nombre d'emplois par secteur d'activité. En effet, le secteur de la construction bois est le plus grand employeur de ce territoire, pour la filière. Il accompagne, de ce fait, le dynamisme de la filière forêt-bois mosellane.



35 % : c’est la part des moins de 30 ans dans la construction bois. Cette part est la plus élevée tous secteurs confondus. C’est une tendance qui s’observe sur la totalité du Grand Est.

Dans le département, les ouvriers occupent la part la plus importante des emplois salariés. En moyenne, 78 % tous secteurs confondus. C’est dans le secteur de la construction bois que la part des ouvriers est la plus élevée (95 %), suivi du secteur de la fabrication de meubles (84 %). Le secteur du commerce du bois comptabilise davantage de professions intermédiaires, soit 46 % de ces emplois salariés. Les cadres et chefs d’entreprises, dans les emplois salariés, sont peu représentés. Leur part atteint 3 % en moyenne et 17 % au maximum dans l’industrie du papier et du carton. La non-prise en compte d’entreprises unipersonnelles peut expliquer ce chiffre.



Des entreprises motrices

Par ailleurs, une liste des entreprises leaders dans leur secteur d’activité est proposée. Pour ce faire, cette liste s’appuie sur trois critères, que sont le chiffre d’affaires, le nombre de salariés et le rôle structurant de ces mêmes entreprises, pour la filière forêt-bois du Grand Est :

	Nombre de salariés	Chiffre d'affaires
Forêt / Récolte		
Office National des Forêts	Entre 250 et 499 salariés	-
1 ^{re} transformation		
Chêne de l'Est SASUS	Entre 50 et 99 salariés	21 121 597 €
ETS Jung Albert	Entre 50 et 99 salariés	6 507 037 €
Bois énergie		
Reko Énergie Bois	Entre 10 et 19 salariés	-
		-
2 ^{de} transformation		

R. Flucklinger	Entre 50 et 99 salariés	11 512 000 €
Escaliers Somme	Entre 20 et 49 salariés	3 942 000 €

Antenne de Châlons-en-Champagne

Maison Régionale de la Forêt et du Bois
Complexe agricole du Mont Bernard
51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Siège social - Antenne de Nancy

3 allée des Tilleuls
CS 50022
54181 HEILLECOURT CEDEX

Antenne de Strasbourg

Espace Européen de l'Entreprise
2 rue de Rome
67300 SCHILTIGHEIM



contact@fibois-grandest.com
www.fibois-grandest.com
Tél. : 03 88 19 17 19




PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST
*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Région
Grand Est

 **FIBOIS**
GRAND EST